

## **Mgr Fellay est-il sur le point d'accepter un "statut transitoire" de Rome ?**

**Author** : Riposte Catholique

**Categories** : [Relations avec la FSPX](#)

**Date** : 19 juin 2009

Plusieurs "sources" à Rome le soutiennent. L'épineux problème des ordinations de prêtres de la Fraternité Saint Pie X en Allemagne, à Zaitzkofen, a suscité de vives réactions d'évêques de ce pays

allant même jusqu'à exiger de Rome une "ré-excommunication" des évêques sacrés par Mgr Lefebvre en 1988. Cette "exigence" est jugée, au Vatican, comme peu "amicale" envers Benoît XVI et d'aucune utilité dans ses efforts de réconcilier la FSPX.

Le communiqué d'avant-hier de la salle de presse du Saint-Siège doit s'entendre aussi comme un accusé de réception "sans suite" de la démarche épiscopale allemande. Voire comme une façon de prier

les évêques allemands de ne plus bouger.

En effet, tout en rappelant l'illégitimité des ordinations sacerdotales programmées ce mois-ci par les lefebvristes, aucune sanction canonique n'est annoncée ou sous-entendue au cas où cette action se déroulerait.

Au contraire, si je peux dire, la salle de presse annonce l'imminence d'un Motu Proprio (sans utiliser cette expression) sur le nouveau statut de la Commission Ecclesia Dei dans le cadre de la

Congrégation pour la doctrine de la foi. Ce document du pape « serait proche et ce statut constituera le préalable à l'engagement d'un dialogue » avec la FSPX.

On ne peut donc pas leur reprocher aujourd'hui d'agir dans le cadre de leur "culture d'entreprise" puisque le cadre, le "préalable", de la "culture de dialogue" n'est pas encore en place. Ce sera peut-être différent après la publication du Motu Proprio annoncé...

La rencontre entre les membres du Saint-Office et Mgr Fellay de la semaine passée n'a certes pas porté sur un "statut transitoire".

Mais l'idée fait son chemin des deux côtés : celle d'un cadre "semi-canonique" – l'expression est tordue, mais la réalité l'est aussi... – demandé par la FSPX et qui lui serait accordé.

Autrement dit, un retour aux dernières propositions du cardinal Castrillon Hoyos est-il à prévoir ([voir mon article du](#)

[22 mai](#)) ? Mgr Fellay n'y semble désormais plus opposé – si l'on comprend bien ce qu'il a dit le 16 juin. Mais fera-t-il le petit pas de la demande?

La réponse est proche...